



Communauté de Communes Adour Madiran
Val d'Adour Environnement
SPANC du Val d'Adour

Mme SANCHIS Conception
CHEZ MME FEVRE AJPC
PARC GUTENBERG VOIE LA CARDON
BAT A PORTE 3
91120 PALAISEAU

Vic-en-Bigorre, le mardi 23 juin 2020

Affaire suivie par : Yann BERTRAND

Objet : Rapport de visite

Contrôle de fonctionnement de votre installation d'assainissement autonome

Dossier : 4305

BORDEREAU D'ENVOI

Madame,

Suite au contrôle de fonctionnement réalisé sur l'installation d'assainissement non collectif de votre habitation sise :

2 CH DU PORTATENI 65700 VILLEFRANQUE

Vous trouverez ci-joint le rapport de visite ainsi que le schéma correspondant.

Je vous informe que vous recevrez ultérieurement du Trésor Public un Avis des Sommes A Payer correspondant à la redevance de ce contrôle.

Je vous remercie de l'accueil que vous avez réservé au technicien.

Restant à votre disposition pour tout renseignement, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Yann BERTRAND



Communauté de Communes Adour Madiran
Val d'Adour Environnement
SPANC du Val d'Adour

CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT DE VISITE SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMUNE DE VILLEFRANQUE

N° dossier : 4305 Nom de l'utilisateur : SANCHIS Prénom : Conception Adresse de l'immeuble : 2 CH DU PORTATENI Commune : VILLEFRANQUE Section et n° parcelle(s) : B 0299 Date de réalisation de l'assainissement : 1985	Propriétaire de l'immeuble : Nom du propriétaire : SANCHIS Prénom : Conception Adresse : CHEZ MME FEVRE AJPC PARC GUTENBERG VOIE LA CARDON BAT A PORTE 3 91120 PALAISEAU
--	---

Visite le : 18/06/2020 à 15:00

Présent : LACABANNE Joël et ROBINO Clément

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT :

Superficie de la parcelle :	2 200 m ²	Pente du terrain :	Faible <5%
Alimentation en eau potable :	Publique	Nature du sol :	Argile
Présence d'un captage d'eau :	Sur le terrain : Oui Pour conso. humaine ? : Non	Sur terrain voisin :	Non identifié

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

Type	Nb occupants	Nb equiv. Habitants (EH)	Nb Chambres	Observations
En vente	1		2	Nb wc : 2 / Nb SdB : 2 / Nb cuisine : 2

COLLECTE DES EAUX USEES :

Regards de collecte (Eaux ménagères / Eaux vannes) : NON
Destination des eaux pluviales : Fossé

PRETRAITEMENT :

Equipement(s) existant(s)	Accès	Vol (m ³)	Nat. Eaux raccordées	Ventilations	Préfiltre	Date Vidange	Vidangeur agréée
Fosse Toutes Eaux : Oui	Non	Non précisé	Toutes eaux	Primaire : Non Secondaire : Oui	Oui	Non précisé	Non précisé

VEILLE D'ENTRETIEN :

VEILLE EQUIPEMENT AUTANT QU'IL Y A :

Equipement(s) existant(s)	Accès	Dimensionnement	Eaux raccordées	Implantation	Regard de répartition	Regard de bouclage
Tranchée d'épandage	Non	Inconnu	Toutes eaux	<ul style="list-style-type: none"> • À 5 m de l'habitation : ? • À 3 m de la limite de parcelle : ? • À 3 m des arbres : ? • À 35 m d'un captage d'eau potable : Oui • Recouvrement étanche : Non • Circulation / stationnement de véhicule : Non 	?	?

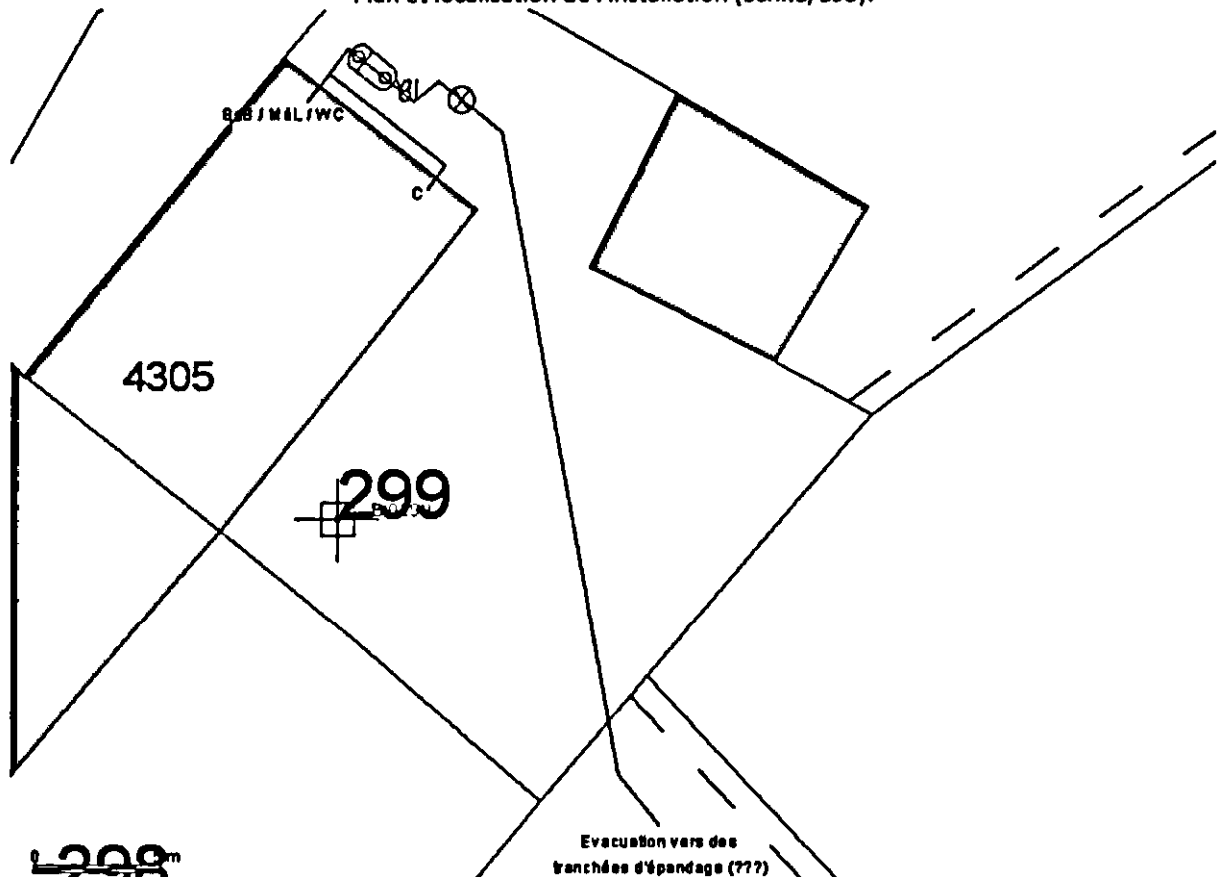
REJET DES REJETS :

Vers le milieu superficiel :		Nature du rejet traité	Pas de rejet
	Non	Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet
Dans le sous-sol :		Nature du rejet traité	Toutes eaux
	Oui	Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet

EVALUATION DU DISPOSITIF		Selon le tableau de correspondance de l'arrêté du 27 Avril 2012		
		INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX		
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE		<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais			
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution.	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous le délai prescrits par le SPANC sans pouvoir dépasser 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an			
<input type="checkbox"/> Installation incomplète	Installation non conforme travaux obligatoires : (cas C) ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an		Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un <u>risque environnemental avéré</u> Installation non-conforme (cas b) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée				
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs				
<input checked="" type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible le préfiltre et l'entretenir - Rendre accessible la filière de traitement - Rendre accessible la fosse toutes eaux - Mise en place d'une ventilation primaire - Mise en place d'un extracteur éolien (ventilation secondaire) 			
Avis de conformité réalisé sur constat du technicien et des déclarations du propriétaire (ou de la personne qui le représente). La responsabilité du propriétaire reste engagée en cas de vices cachés				

SCHEMA DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Plan et localisation de l'installation (Ech.:1/195):



SPANC du Val d'Adour

80 bis avenue Claude Chalin 65 500 VIC EN BIGORRE
Tel : 05 62 96 72 80 Mail : spanc@va-environnement.fr

Légende :



Fosse Toutes Eaux



Fosse septique



Préfiltre



Bac à Graisses



Regard de visite/contrôle



Ventilation Primaire et Secondaire

SdB = Salle de Bain

C = Cuisine

MàL = Machine à Laver

EM = Eaux Ménagères

EV = Eaux Vannes

CEP = Captage Eau Potable

PR = Pompe de relevage

EP = Eaux pluviales

COMMENTAIRES :

Les dispositifs de prétraitement et la filière de traitement sont inaccessibles, leurs natures, leurs fonctionnements et leurs états n'ont par conséquent pas pu être appréciés. Il semble nécessaire d'y remédier pour faciliter l'entretien et vérifier le bon fonctionnement. Par conséquent, nous émettons des réserves sur l'efficacité épuratoire de cet aménagement surtout s'il y a une augmentation du nombre d'occupant dans l'habitation.

Pour toutes informations complémentaires le SPANC du Val d'Adour se tient à votre disposition.

Ce contrôle, attestant du fonctionnement de votre installation, est un contrôle périodique qui sera réalisé dans une moyenne de 10 ans

Fait à Vic-Bigorre, le 23/06/2020

Le technicien Yann BERTRAND

Le Président, Frédéric RE

